

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 34

N°154

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 JUILLET 2018

L'AN deux mille dix huit, le 11 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué à 19h00 le 6 juillet 2018, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

Madame Magali CHERET	Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Kilani KAMALA
Monsieur Pascal BEAUDET	Monsieur Anthony DAGUET
Madame Sylvie DUCATTEAU	Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Madame Evelyne YONNET	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Rachid ZAÏRI	Madame Thérèse MBONDO
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

MAIRE/

OBJET : Accord pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-29 ;

Vu le Code des transports, notamment son article L1241-1 ;

Vu le courrier en date du 17 avril 2018 par lequel Île-de-France Mobilités, nom d'usage du Syndicat des Transports d'Île-de-France, a informé la commune de la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique en Île-de-France ;

Considérant l'intérêt porté par la commune au développement des mobilités douces et durables et l'intérêt pour les usagers de bénéficier d'une offre variée en la matière ;

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE :

DONNE SON ACCORD pour la mise en place d'un service public de location longue durée de vélos à assistance électrique sur le territoire de la commune ;

AUTORISE la Maire à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes et documents relatifs à cette fin.

Reçu en préfecture le : 13/07/18

Publié le : 13/07/18

Certifié exécutoire : 13/07/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

